



14ème législature

Question N° : 628	De M. Lionel Tardy (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > statistiques	Analyse > données publiques. mise en ligne. perspectives.
Question publiée au JO le : 10/07/2012 Réponse publiée au JO le : 07/08/2012 page : 4701		

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la politique d'ouverture des données publiques, qui consiste à mettre à la disposition de tous des données produites par les services de l'État, dans un format permettant leur réutilisation. Il souhaite connaître sa position sur cette politique et les actions qu'il compte entreprendre, au sein de ses services, sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre des Affaires étrangères est particulièrement attaché à la mise à disposition du public, sur le portail data.gouv.fr, de toutes les données produites par les services de l'Etat qui témoigne du souci de transparence et d'ouverture de l'administration. Dans cet esprit, près de 50 « jeux de données » issues des services du ministère des Affaires étrangères (MAE) ont déjà été mis en ligne sur ce portail. Un effort particulier a été accordé aux notices explicatives des « jeux de données », afin d'éviter tout jargon, ainsi qu'au format de ces données afin de permettre la meilleure réutilisation possible. Ainsi, le format « . csv » a été privilégié par rapport au format « . xls », et les données encore au format Excel vont rapidement être converties au format « . csv ». La prochaine vague de publication devrait intervenir dès l'automne 2012. Tous les services du MAE sont mobilisés et contribuent à cette démarche de mise à disposition des données.